

CSRD : le guide du reporting pour les entreprises de la vague 2



SWEEP

GUIDE



Ce que vous allez trouver dans ce guide :

- 01 Qui est concerné par la vague 2 ?
- 02 Propositions de février 2025 : quelles nouveautés pour le reporting CSRD ?
- 03 CSRD et ESRS : rappel rapide
- 04 Double matérialité : toujours la clé de voûte
- 05 Quelles informations reporter ?
- 06 7 étapes pour se préparer au reporting CSRD
- 07 À propos du reporting
- 08 La CSRD est la base de votre stratégie de durabilité
- 09 Conclusion : votre feuille de route vers 2027



Ils nous font confiance

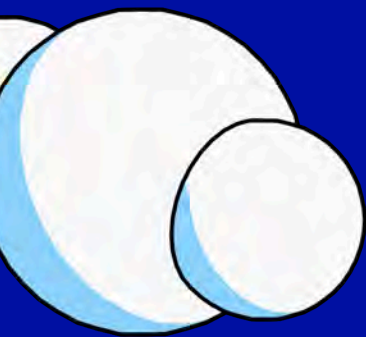




« La réglementation européenne évolue mais le constat reste le même : les entreprises qui prennent de l'avance sur le reporting CSRD auront un réel avantage concurrentiel. »

Julien Denormandie

Ancien ministre et CIO de Sweep



CSRD : le guide du reporting pour les entreprises de la vague 2

Les propositions Omnibus des derniers mois ont amené la Commission Européenne à questionner la portée de la CSRD. Si les discussions sont encore en cours, le report d'application de 2 ans déjà acté amènera les entreprises de la "vague 2" à publier leur reporting CSRD début 2028, pour l'exercice 2027.

Si vous faites partie de ces entreprises, il faut d'ores et déjà commencer à vous préparer. Mais par où commencer ? Voyons cela ensemble.

01 Qui est concerné par la vague 2 ?

Les seuils d'inclusion dans la vague 2 sont encore en discussion. À l'heure où l'on écrit ces lignes, la vague 2 ne concernerait que **les entreprises de plus de 1000 salariés et avec un chiffre d'affaires net supérieur à 450M€** (à condition qu'elles ne soient pas déjà incluses dans la vague 1.)

Les entreprises de la “vague 2” devaient initialement publier leur premier rapport CSRD début 2026, pour l'exercice 2025. Mais avec la dernière proposition Omnibus, qui a acté un report de deux ans, ces entreprises devraient finalement **publier leur reporting début 2028, pour l'exercice 2027.**

À moyen terme, d'autres catégories d'entreprises entreront également dans le champ de la directive, notamment les sociétés non européennes. Pour ces dernières, le premier rapport serait attendu en 2029, sur l'exercice 2028.

02 Propositions de février 2025 : quelles nouveauautés pour le reporting CSRD ?

Le 26 février 2025, la Commission européenne a présenté deux projets législatifs pour amender la CSRD : la directive « stop-the-clock » et la directive dite « de contenu ».

Ces textes visent à simplifier et clarifier certains points, tout en maintenant les objectifs de transparence et d'engagement sur la durabilité au sein de l'UE.

En résumé, ces propositions adaptent le calendrier de conformité, allègent certaines exigences administratives, et précisent les obligations clés, notamment pour les entreprises nouvellement concernées par le reporting CSRD.

Elles clarifient aussi la relation entre la réglementation européenne et les législations nationales, pour favoriser une application plus homogène.

Point essentiel : les exigences de transparence sur le climat et la trajectoire net zéro restent au cœur du dispositif, en cohérence avec les ambitions environnementales portées par le Parlement européen. Les entreprises doivent donc suivre de près l'évolution de ces textes et ajuster leur stratégie de reporting en conséquence.

Les principales évolutions

Changement	Détail	Calendrier attendu
Périmètre restreint	Seules les entreprises de plus de 1000 salariés et répondant à l'un de ces 2 critères : 50M€ de CA ou 25M€ de total de bilan (contre des seuils plus bas auparavant). NB : à ce stade, il s'agit d'une proposition non encore validée au niveau européen.	Pas avant l'exercice 2026
Report d'application	Un délai de deux ans est introduit pour les entreprises dites des « vague 2 » et « vague 3 ». La directive « stop-the-clock » est adoptée au niveau européen et doit être transposée dans les législations nationales d'ici le 31 décembre 2025. La France l'a déjà fait.	Attendu pour l'exercice 2025
Standards sectoriels reportés	Les exigences sectorielles ESRS ont été abandonnées.	Pas avant l'exercice 2026

Changement	Détail	Calendrier attendu
Alignement Taxonomie UE optionnel	La déclaration sur la taxonomie verte demeure volontaire pour les entreprises soumises au reporting CSRD dont le CA est inférieur à 450M€.	Pas avant l'exercice 2026
Niveau d'assurance tiers	L'obligation d'assurance raisonnable pourrait être supprimée, seul un niveau d'assurance limitée étant requis.	Décision attendue après 2026. Assurance raisonnable initialement prévue pour 2028.

Même si ces évolutions allègent certaines contraintes, les exigences de fond restent les mêmes : les entreprises doivent donc s'assurer de bâtir une gouvernance extra-financière solide pour préparer au mieux leur reporting.



« La quantité de données à traiter pour la CSRD est considérable. Sans un outil comme Sweep pour nous aider à structurer le process, cela deviendrait vite ingérable. »

Res Witschi

Responsable de la digitalisation durable



03 CSRD et ESRS : rappel rapide

La CSRD élargit et renforce la NFRD (directive sur la publication d'informations non financières, qui précédait la CSRD) avec un double objectif : rendre les entreprises plus responsables et plus transparentes. Elle impose le reporting des informations ESG au même niveau que les résultats financiers.

Pour harmoniser le reporting, les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) ont été créées par l'EFRAG. Elles constituent la colonne vertébrale de la CSRD et garantissent la cohérence entre secteurs et États membres.

Repères chronologiques de la CSRD

2014

Lancement de la NFRD pour les grandes entreprises d'intérêt public.

2022

Adoption de la CSRD, qui remplace et renforce la NFRD.

2024

Premier exercice concerné par le reporting CSRD.

2025

Première publication de reporting CSRD pour la « vague 1 ».



04 Double matérialité : toujours la clé de voûte

Le principe de double matérialité reste central dans la CSRD. Les entreprises doivent analyser et reporter :

- **La matérialité financière** : comment les enjeux ESG impactent l'activité de l'entreprise.
- **La matérialité d'impact** : comment l'entreprise impacte la société et l'environnement.

Cette approche permet d'identifier les sujets réellement importants à traiter dans le reporting, pour des publications à la fois utiles aux investisseurs et fidèles à la réalité des impacts de l'entreprise.

05 Quelles informations reporter ?

Fin juillet 2025, les révisions proposées aux normes ESRS prévoient **une réduction de 57% des données obligatoires, et une diminution de 68% du nombre total d'indicateurs à publier.**

Mais même avec cette simplification, les entreprises qui devront publier leur rapport début 2028 seront toujours tenues de fournir des informations claires, détaillées et vérifiables sur leurs enjeux matériels, et ce, autour des trois grands thèmes qui composent l'ESG.

1. Environnement

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) : scope 1, 2 et 3.
- Consommation et efficacité énergétique.
- Gestion de l'eau et des déchets.
- Risques climatiques et stratégies d'adaptation.



Cette liste n'est pas exhaustive et doit être adaptée selon l'analyse de double matérialité de chaque organisation.

2. Social

- Diversité, équité salariale, conditions de travail.
- Politique et vigilance en droits humains.
- Engagement auprès des communautés et investissements sociaux.
- Relation avec les consommateurs et utilisateurs finaux.

3. Gouvernance

- Structure de gouvernance et supervision des sujets ESG.
- Éthique des affaires et lutte contre la corruption.
- Cadres de gestion des risques et alignement des politiques.

L'avantage est que la CSRD a été conçue pour s'aligner avec d'autres cadres internationaux comme la GRI (Global Reporting Initiative) ou les IFRS S1 et S2 de l'ISSB. Cela facilite votre reporting, notamment si votre entreprise est basée dans plusieurs juridictions différentes.



« Grâce à Sweep, nous avons publié notre premier rapport CSRD, structuré notre stratégie, et mesuré nos avancées sur plus de 500 points de données et indicateurs de performance »

Marguerite Luton
ESG Project Manager chez Qonto

Qonto



06 7 étapes pour se préparer au reporting CSRD

Pour de nombreuses entreprises de la vague 2, l'exercice 2027 peut sembler encore lointain. Mais avec la densité des informations à fournir pour le reporting CSRD, mieux vaut anticiper, surtout si vous n'avez jamais réalisé de reporting ESG ou si vous découvrez les normes ESRS.

Construire vos fondations dès maintenant, c'est à la fois éviter le rush de dernière minute et transformer le reporting en vrai levier de performance. Voici sept étapes concrètes pour bien démarrer :

- 1. Réaliser une analyse de double matérialité**
- 2. Réaliser un diagnostic d'écart (gap analysis)**
- 3. Structurer votre gouvernance de la donnée**
- 4. Impliquer les parties prenantes clés**
- 5. S'appuyer sur un logiciel ESG**
- 6. Anticiper l'audit et la vérification**
- 7. S'aligner sur les grands cadres internationaux**

1. Réaliser une analyse de double matérialité

C'est le cœur de la CSRD. Évaluez la matérialité financière (comment les risques ESG impactent votre business) et la matérialité d'impact (comment votre activité impacte la société et la planète).

Démarrer tôt cette analyse permet de cibler les obligations qui vous concernent vraiment, et de concentrer vos efforts là où ils sont réellement utiles. C'est aussi la première étape vers l'analyse des écarts (gap analysis).



Commencez par cartographier votre chaîne de valeur et les risques associés pour cerner où se situent vos enjeux majeurs.

2. Réaliser un diagnostic d'écart (gap analysis)

Une fois vos enjeux matériels identifiés, comparez vos pratiques, vos données et vos publications à ce qu'exigent les normes ESRS. Ce diagnostic permet d'isoler les zones à améliorer (données chaîne de valeur, indicateurs sociaux, environnementaux, gouvernance...).

Identifier ces écarts tôt aide à prioriser, budgéter et mobiliser vos équipes ou partenaires.

3. Structurer votre gouvernance de la donnée

La fiabilité du reporting dépend de la qualité des vos données. Mettez en place une gouvernance des données robuste : centralisez vos émissions carbone, vos indicateurs sociaux, votre consommation énergétique, et vos pratiques de gouvernance.

Vos données ESG doivent être traitées avec la même exigence et la même rigueur que vos données financières.

4. Impliquer les parties prenantes clés

La conformité CSRD ne se joue pas en silo. Le succès repose sur une collaboration transverse (finance, RH, juridique, achats, opérations) et sur l'engagement des parties prenantes externes (fournisseurs, auditeurs, partenaires chaîne de valeur).

Les impliquer tôt permet une meilleure compréhension des risques ESG et favorise l'appropriation des enjeux et l'efficacité de la collecte des données.

5. S'appuyer sur un logiciel ESG

La complexité technique et administrative de la CSRD nécessite des outils adaptés. Une plateforme comme Sweep permet :

- D'automatiser la collecte et la validation de données ESG dans toute l'organisation et la chaîne d'approvisionnement
- De cartographier vos données par rapport aux ESRS
- De favoriser l'engagement via des workflows collaboratifs et des enquêtes intégrées
- D'assurer le balisage numérique pour la publication réglementaire
- De générer des rapports auditable pour les commissaires aux comptes

Intégrer ces solutions dès le début de votre process de reporting permet d'alléger la charge manuelle et de gagner en fiabilité, en efficacité et en sérénité.

6. Anticiper l'audit et la vérification

La CSRD impose une vérification externe des données de durabilité. Nouer une relation avec un auditeur dès maintenant aide à définir des processus de validation clairs et à anticiper les points de blocage.

7. S'aligner sur les grands cadres internationaux

Les principes de la CSRD, notamment la double matérialité, s'inscrivent dans une dynamique globale, avec de nombreux indicateurs que l'on retrouve dans d'autres référentiels (GRI, ISSB, SFDR, Taxonomie...).

Pour les groupes internationaux, c'est une opportunité de :

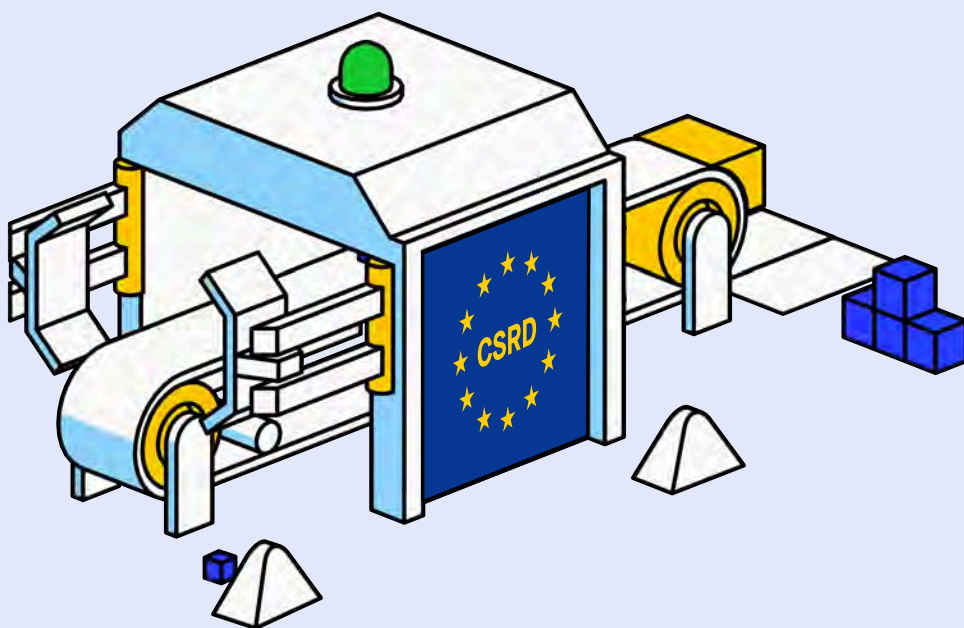
- Créer des indicateurs interopérables via un logiciel ESG
- Réutiliser les rapports d'un cadre de reporting à l'autre
- Réduire la duplication des efforts et renforcer la cohérence du reporting

Pensez à aligner votre reporting avec :

- **La GRI** : pour la communication sur les impacts et l'engagement parties prenantes
- **L'ISSB/IFRS** : pour les informations financières et investisseurs internationaux
- **La SFDR et la Taxonomie de l'UE** : pour l'alignement avec la finance durable

En utilisant la CSRD comme ancrage stratégique, vous faites progresser la maturité de votre reporting ESG et optimisez vos démarches dans toutes les juridictions.

07 À propos du reporting



Les entreprises concernées doivent reporter **ces informations extra-financières** dans le rapport de gestion, en même temps que les données financières.

Et pour les entreprises non européennes ?

La CSRD ne s'arrête pas aux frontières de l'UE. Certaines entreprises non-européennes seront aussi concernées à partir de l'exercice 2028, avec un premier reporting en 2029. Ce calendrier n'est pas remis en cause dans les propositions Omnibus, mais les critères d'inclusion sont encore en discussion.

Selon ces propositions, une entreprise non-européenne entre dans le champ si :

- Elle réalise plus de 450M€ de chiffre d'affaires net dans l'UE ;
- ET elle possède une succursale dans l'UE déjà soumise à la CSRD, ou une filiale dans l'UE réalisant plus de 50M€ de CA.

Des normes ESRS spécifiques aux sociétés non-européennes devraient également voir le jour (mais aucune mise à jour n'a été faite à ce stade).

Pour les groupes internationaux, cela ajoute de la complexité, notamment en matière de collecte de données transfrontalière, d'alignement entre différentes juridictions et d'adaptation des cadres ESG mondiaux aux exigences détaillées des ESRS.



Si vous êtes une filiale ou branche européenne d'un groupe non-UE, commencez à structurer vos propres reportings : ils serviront de base et de référence au groupe pour la conformité future.

08 La CSRD est la base de votre stratégie de durabilité

Se mettre en conformité est obligatoire, certes, mais la CSRD est aussi un levier de création de valeur. Un reporting de qualité permet de :

- Renforcer la confiance des investisseurs ;
- Construire une activité plus résiliente, grâce à une meilleure gestion des risques ESG ;
- Accéder plus facilement à la finance verte et aux fonds d'investissement durables ;
- Améliorer la prise de décision en interne en identifiant les inefficacités et les opportunités liées à la durabilité ;
- Valoriser sa marque par la transparence et la communication sur les enjeux sociétaux et environnementaux.

Les entreprises qui font de la durabilité un pilier de leur stratégie, et pas seulement une question de conformité, seront mieux armées pour répondre aux attentes des parties prenantes et aux évolutions du marché.

09 Conclusion : votre feuille de route vers 2027

Même si les propositions Omnibus retardent la conformité et réduisent le périmètre d'application, l'essence de la CSRD demeure : exigences de double matérialité, assurance externe, balisage numérique et intégration des informations extra-financières dans le rapport annuel restent inchangés.

Pour être prêts en 2027, commencez dès maintenant à :

- Réaliser votre analyse de double matérialité
- Mettre en place une gouvernance robuste de la donnée
- Engager vos partenaires de la chaîne de valeur
- Investir dans un logiciel ESG pour piloter la performance extra-financière
- Vous aligner avec les cadres internationaux
- Préparer l'audit et l'assurance
- Déployer une stratégie ESG ambitieuse et des plans d'action concrets

En anticipant, vous transformez la conformité en opportunité stratégique : plus de transparence, plus de confiance, et une contribution active à une économie plus durable et responsable.



« N'attendez pas la dernière minute. Il faut anticiper dès maintenant, mobiliser les équipes, impliquer les parties prenantes externes et se faire accompagner sur le sujet de conformité. »

Julien Denormandie
Ancien ministre et CIO de Sweep

Avec Sweep, vous pouvez :



Vous concentrer sur l'essentiel pour la conformité CSRD

Réalisez simplement votre analyse de double matérialité grâce à des workflows pensés pour la CSRD. Fixez vos propres seuils pour que votre rapport mette en avant uniquement les sujets ESG qui comptent vraiment pour votre entreprise et vos parties prenantes.

Notre plateforme vous guide à chaque étape pour rester concentré sur l'essentiel, sans vous perdre dans trop de complexité.



Identifier facilement les lacunes de données et les combler rapidement

Sweep cartographie tous les points de données requis, signale les éléments manquants et vous aide à automatiser la collecte d'informations, que ce soit entre vos équipes ou auprès de vos partenaires.

Nos outils d'intelligence extra-financière transforment des données dispersées en un ensemble cohérent, directement exploitable pour la CSRD.



Faire participer chaque équipe et partenaire à votre reporting CSRD

Sweep est conçu pour une collaboration CSRD transversale. Finance, RH, juridique, achats, opérations: tous peuvent facilement saisir, valider et suivre les données ESRS.

Grâce à des tableaux de bord intuitifs, à l'attribution de tâches et au suivi en temps réel, tout le monde est impliqué et avance ensemble.



Transformer la conformité CSRD en levier pour votre business

Allez au-delà du reporting: appuyez-vous sur vos indicateurs CSRD pour fixer des objectifs, piloter vos plans de transition, et avancer vers la neutralité carbone.

Avec Sweep, priorisez les actions à fort impact et démontrez concrètement le retour sur investissement de votre stratégie de durabilité.



Simplifier vos audits et la validation de vos données CSRD

Contrôles automatiques, processus d'approbation et historique complet : tout est conçu pour garantir la fiabilité de vos données.

Verrouillez vos déclarations à l'aide des data snapshots pour être prêt à tout moment en cas de vérification externe ou d'audit.

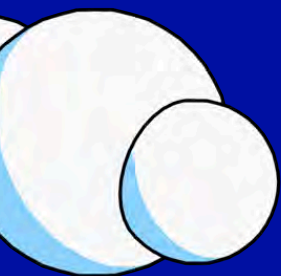


Suivre précisément votre progression et votre conformité

Suivez la progression de la collecte de données en temps réel. Les tableaux de bord Sweep indiquent qui a contribué, sur quel sujet vous êtes conforme aux ESRS et ce qu'il reste à faire.

Vous savez toujours où vous en êtes, pour chacun de vos indicateurs matériels.

[Demander une démo →](#)



SWEEP

Simplifiez la gestion de vos données ESG.
sweep.net

[Demander une démo →](#)